MAIRIE DE BOUSSENS 31360 HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Délibération du Conseil Municipal

 $D.C.M : N^{\circ} 3-1$

Objet: Appel d'offres travaux: réfection de la toiture de la salle omnisports L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents: M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, M. AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA, Mme GRANGE (proc.), MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA

Absent excusé:

M. EVIN (proc. Mme GRANGE)

Mme DALLA-ZANNA a été élue Secrétaire

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision de refaire la toiture de la salle omnisports et la désignation des architectes Bernard Monier et Christian Jarrot de Labarthe sur Lèze par délibération du 13/01/2022.

Il ajoute que les maîtres d'œuvre ont organisé la consultation des entreprises par un MAPA (marché à procédure adaptée).

Monsieur le Maire expose l'analyse des dossiers ainsi que la conclusion et les résultats suivants :

- LOT N°01 CHARPENTE / COUVERTURE / BARDAGE / DÉSAMIANTAGE Entreprise retenue : SARL DANICY, ZA Activestre 6 Allée des Vignes 31390 CARBONNE, pour un montant HT : 279 872,86 €
- LOT N°02 PHOTOVOLTAÏQUE Entreprise retenue : THERMONEO, ZA Descaillaux 31420 SAINT ELIX LE CHÂTEAU, pour un montant HT : 67 013,00 €
- LOT N°03 PEINTURE Entreprise retenue : LORENZI, 47 avenue de Bigorre 31210 MONTREJEAU, pour un montant HT : 32 586,50 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre acte de cette information.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- PREND ACTE des résultats du marché à procédure adaptée qui confie la réalisation des travaux à :
 - Pour le lot N°01 CHARPENTE / COUVERTURE / BARDAGE / DÉSAMIANTAGE à l'entreprise SARL DANICY, ZA Activestre, 6 Allée des Vignes 31390 CARBONNE, pour un montant HT : 279 872,86 €
 - Pour le lot N°02 PHOTOVOLTAÏQUE
 à l'entreprise THERMONEO, ZA Descaillaux 31430 SAINT ÉLIX LE CHÂTEAU,
 pour un montant HT : 67 013,00 €
 - Pour le lot N°03 PEINTURE à l'entreprise LORENZI, 47 Avenue de Bigorre 31210 MONTREJEAU, pour un montant HT : 32 586,50 €
- **DECIDE** d'inscrire cette dépense sur le budget communal 2023, compte 23.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Affiché le 14 mars 2023 Pour extrait conforme En Mairie, le 13 mars 2023

Le Maire,

Christian SANS